

## Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 16 décembre 2015

Etaient présents : le Maire, les conseillers municipaux, la secrétaire.

Absent excusé : Julien Laville (a donné procuration à Claude Béliard).

Claude Béliard est nommé secrétaire de séance.

Le Maire, Jacky Morel, ouvre la séance à 20h30.

### 1. Approbation des comptes-rendus des réunions du 20 novembre 2015

Les membres du Conseil municipal doivent se prononcer sur le compte-rendu de la séance du 20 novembre 2015. Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé à la majorité (pour : 14, abstention : 1).

### 2. Décisions modificatives

Budget assainissement : en vue d'honorer la facture de Gaz et Eaux concernant le relèvement des regards d'eau et d'assainissement au 13 Grande rue, il est nécessaire d'effectuer des mouvements de comptes à comptes :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61558 : Autres biens mobiliers		900.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>		<b>900.00 €</b>
D 022 : Dépenses imprévues	500.00 €	
<b>TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct</b>	<b>500.00 €</b>	
D 658 : Charges diverses de gestion co..	400.00 €	
<b>TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante</b>	<b>400.00 €</b>	

Budget communal : ajustement des comptes :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 21312 : Bâtiments scolaires	9 649.00 €	
D 21318 : Autres bâtiments publics		4 583.00 €
D 2132 : Immeubles de rapport		5 066.00 €
<b>TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales</b>	<b>9 649.00 €</b>	<b>9 649.00 €</b>
D 2031 : Frais d'études	120.00 €	
D 2051 : Concessions, droits similaires		120.00 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>	<b>120.00 €</b>	<b>120.00 €</b>
D 21312 : Bâtiments scolaires		2 300.00 €
D 21318 : Autres bâtiments publics	2 600.00 €	
D 21534 : Réseaux d'électrification	2 500.00 €	
D 2183 : Matériel de bureau et info.		2 500.00 €
D 2188 : Autres immo corporelles		300.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>5 100.00 €</b>	<b>5 100.00 €</b>

Les deux décisions modificatives sont adoptées à l'unanimité.

### 3. Rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

Après présentation du rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue, le Conseil municipal approuve ce rapport à la majorité (Pour : 13, abstentions : 2).

### 4. Projet d'installation d'un cabinet infirmier

Le Maire fait part du projet d'installation de Madame LABBRE domiciliée au 26 Grande rue à Naisey les Granges comme infirmière libérale sur la commune et de sa demande de location d'un local communal ou privé.

## 5. Loi NOTRe - projet de territoire

Le Conseil municipal émet, à l'unanimité, un **avis défavorable** au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par Monsieur le Préfet du Doubs, lors de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale du 14 octobre 2015.

Le Conseil municipal mandate le Maire pour déposer un amendement demandant le rattachement de la commune à la Communauté de Communes du Pays de Pierrefontaine-Vercel.

## 6. Questions diverses

➤ Lotissement de Thurey : Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, la création d'un budget annexe «lotissement de Thurey» à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 en vue de la création de ce lotissement.

➤ Sapeurs-pompiers du Plateau de Bouclans : le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention exceptionnelle de 200 € en compensation des formations sur l'utilisation du défibrillateur et des premiers secours dispensées aux habitants de la commune en 2015.

➤ Cimetière : le Maire s'est renseigné sur la possibilité d'exonération de TVA sur la proposition de gestion du cimetière, celle-ci ne pouvant être accordée qu'en cas d'existence d'un carré militaire dans le cimetière. Vu que le cimetière n'en dispose pas, la commune ne peut prétendre à l'exonération de la TVA.

➤ Dates à retenir :

15 janvier 2016

Vœux du Maire

29 janvier 2016

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le Maire lève la séance à 22h40 .

Le Maire,  
Jacky Morel

Le secrétaire de séance,  
Claude Béliard